LES ECHOS DE LAMBERVILE

Décembre 2018



SOMMAIRE

- Edito du Maire
- Etat-civil 2018
- Tarifs de la location de la salle
- Vos démarches administratives
- Budget 2018
- Vie communale
- Vie associative

- Saint-Lô AGGLO
- Environnement
- Collecte des déchets
- Calendrier 2019
- Plan de la commune

EDITO



Dans le dernier numéro des Echos je vous annonçais l'extension de la route de la « Folle Es Faudais » jusqu'au numéro 30 de « La Croix Jolie ». Cette extension a été réalisée en juin, par l'entreprise Grente. La voirie communale comporte désormais 250 mètres supplémentaires. Suite à la demande du GAEC Fousse (demande d'occupation du domaine public) en vue d'intégrer un boviduc sous la route, la commune a autorisé les travaux, qui ont été pris en charge intégralement par le demandeur. Une convention va être passée avec le GAEC Fousse, afin de préciser les modalités

d'entretien du boviduc : l'entretien du boviduc et de ses abords restant bien évidement à charge de l'utilisateur.

Pour en finir avec les travaux 2018, notons la pose de deux portails aux logements du Breuil et très certainement en toute fin d'année, la réfection de la toiture de la sacristie.

Pour cette nouvelle année des travaux de conservation du patrimoine sont programmés, les dossiers sont en cours de constitution pour obtenir des aides du Département et de l'Etat (DRAC). Il s'agit de la restauration complète du Maître autel et des deux tableaux qui sont accrochés de part et d'autre de l'autel. Ces trois objets datent respectivement du XVIIème et XVIIIème siècles et sont inscrits depuis 1999 à l'inventaire supplémentaires des monuments historiques.

A l'heure ou j'écris ces quelques lignes, le pays est secoué par ce que certains appellent la révolte des « gilets jaunes ». Le mot révolte ne me semble pas approprié, je parlerai plutôt de clameur, c'est une clameur qui monte petit à petit de la France d'en bas, cette France oubliée ou même ignorée des élites parisiennes.

Après trois semaines de blocages et de manifestations notre Président a enfin compris l'ampleur de la grogne et des revendications. A notre grande surprise, il se tourne vers nous les maires, afin que l'on soit le lien entre sa politique et les français. Si dans un premier temps ma réaction a été de penser : « ceci ne nous regarde pas, qu'il prenne ses responsabilités » en un mot « qu'il assume sa politique », mais dans un second temps, je me suis dit qu'il fallait peut-être saisir l'occasion, et profiter de cette demande présidentielle pour faire remonter toutes les doléances de nos concitoyens. Aussi sachez qu'un registre et mis à votre disposition à la mairie, aux heures d'ouvertures, n'hésitez pas à venir y inscrire vos demandes.

Permettez-moi enfin de vous souhaiter une très bonne année 2019, qu'elle vous garde en bonne santé, et vous apporte beaucoup de joies et de satisfactions.

François de Brunville

ETAT-CIVIL 2018

NAISSANCES

DECES

BOURDON Valentine le 20 août 2018

ROUELLE Léone le 27 mars 2018

GRELLIER Apolline le 23 septembre 2018

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE

Tarifs commune

Location grande salle 115,00 €

Location petite salle 95,00 €

Salle des associations 45,00 €

Réunion 35,00€

Vin d'honneur 50,00 €

Tarifs accessoires

Electricité 0,15 €/kw

Lave vaisselle 20,00 €

Couverts à l'unité 1.00 €

Ménage (prix horaire) 15,00 €

Arrhes 50,00 €

Tarifs hors commune

Location grande salle 145,00 €

Location petite salle 115,00 €

Salle des associations 65,00 €



Responsable: Mr FOUSSE Bernard

) 06.98.10.51.26

Règlement intérieur

- La location est payable, au responsable à la remise des clés,
- Une attestation d'assurance devra être remise au plus tard au responsable à la prise des clés,
- Le locataire est le seul responsable des dommages causés lors de la location,
- Un conteneur est à votre disposition pour les déchets ménagers, pour le verre, plastique,.. Le tri sélectif se trouve sur le parking,
- Les locaux devront être rendus dans un bon état de propreté ainsi que le matériel mis à disposition (fourneaux, ustensiles de cuisine, couverts et vaisselle), en cas de mauvais état de propreté il vous sera facturés le nettoyage suivant le tarif en vigueur.

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITÉ

Où et comment faire la demande?

Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.

Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement, il faut au préalable prendre rendez-vous.

La mairie la plus proche de chez vous :

• Mairie d'Agneaux : 02.33.77.33.50

• Mairie de Balleroy : 02.31.21.16.02

• Mairie de Saint-Lô: 02.33.77.60.00

• Mairie de Coutances : 02.33.76.55.55

• Mairie de Carentan: 02.33.42.74.00

Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande en ligne accessible avec un compte ANTS ou via FranceConnect https://ants.gouv.fr/, et suivre les instructions ou retirer votre formulaire dans votre mairie.

Pièces à fournir pour une première demande :

- Une photo d'identité récente et conforme aux normes
- Justificatif de domicile : original + photocopie
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois : original (sauf si le lieu de naissance est une ville dont <u>l'état civil est dématérialisé</u>) ou pour une <u>naissance à l'étranger</u>)
 + Justificatif de nationalité française si l'acte de naissance ne suffit pas à prouver la nationalité.
- Numéro de <u>pré-demande</u> si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut <u>remplir</u> et signer le formulaire cartonné disponible dans votre mairie).
- Pour un renouvellement, selon votre situation les pièces à fournir sont différentes, se renseigner lors de votre prise de rendez-vous.

PASSEPORT

Pièces à fournir si vous avez une carte d'identité valide :

- Votre carte d'identité : original + photocopie
- Une photo d'identité récente et conforme aux normes
- Timbre fiscal: 86 €
- Justificatif de domicile : original + photocopie
- Numéro de <u>pré-demande</u> si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut <u>remplir</u> et signer le formulaire cartonné disponible dans votre mairie).

A SAVOIR : Vous pouvez faire votre demande de carte d'identité et de passeport avec le même imprimé. Aussi les demandes d'actes d'état civil sont gratuites, une enveloppe timbrée peut vous être demandée.

LISTES ÉLECTORALES

Ce qui change en 2019!

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les Français(e) obtenant la nationalité à partir de 2019. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire) pour pouvoir voter.

Depuis le 1er janvier 2019 vous pouvez vous inscrire toute l'année, si vous souhaitez voter pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, vous devez faire votre démarche d'inscription avant le 31 mars 2019.

Comment s'inscrire

En ligne :

Il faut utiliser le téléservice en vous connectant sur www.service public.fr et de demander l'inscription sur les listes électorales de votre commune et joindre la version numérisée des documents suivants :

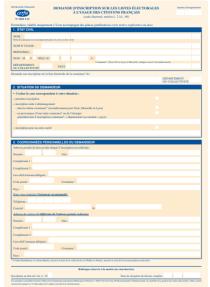
- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité

Dans votre mairie ou par courrier :

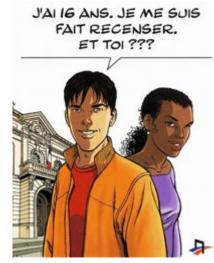
Présentez-vous dans votre mairie et remplissez le formulaire Cerfa n° 12669*02 et munissez vous des documents suivants :

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité

Par courrier imprimez le cerfa et photocopiez les justificatifs puis postez à la mairie de votre domicile.



RECENSEMENT MILITAIRE



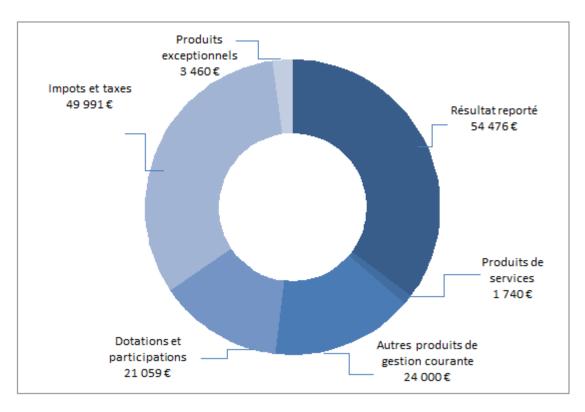
Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une **attestation de recensement**. Si l'obligation de se faire recenser à la mairie de domicile demeure pour tout Français âgés de 16 ans, l'accomplissement de cette démarche n'a plus à être justifié entre le 16^{ème} et le 25^{ème} anniversaire pour être autorisé à s'inscrire aux concours ou aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique. Désormais, entre le 16^{ème} et à la veille du 25^{ème} anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation en-

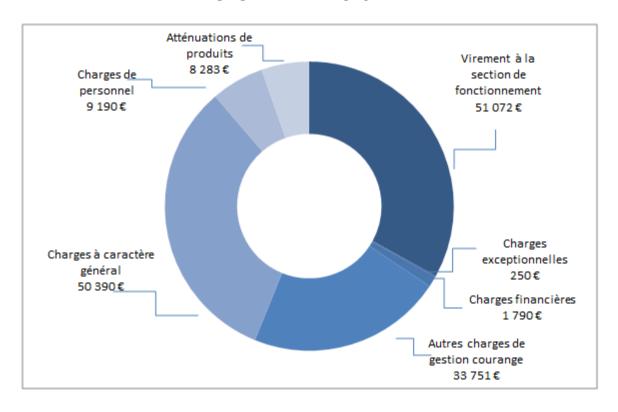
vers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

BUDGET 2018

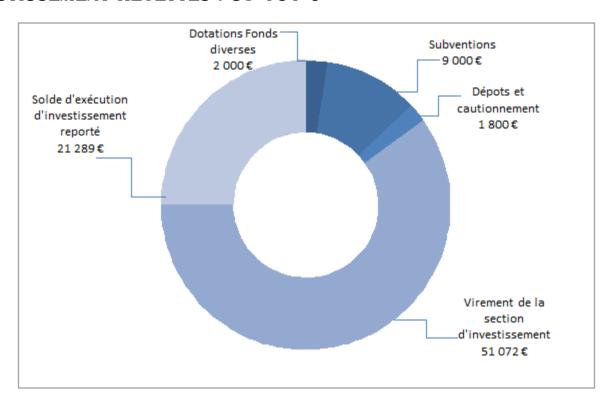
FONCTIONNEMENT RECETTES: 154 726 €



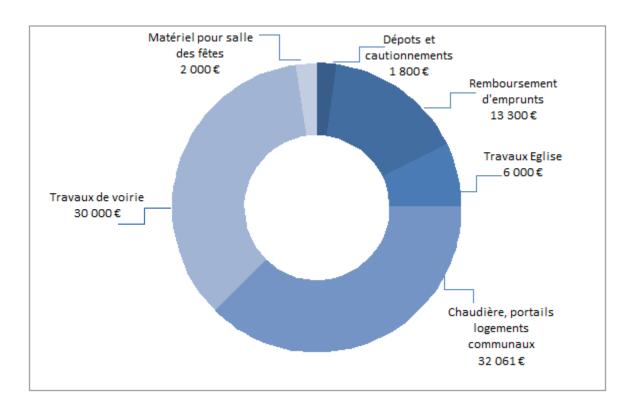
FONCTIONNEMENT DEPENSES: 154 726 €



INVESTISSEMENT RECETTES: 85 161 €



INVESTISSEMENT DEPENSES: 85 161 €



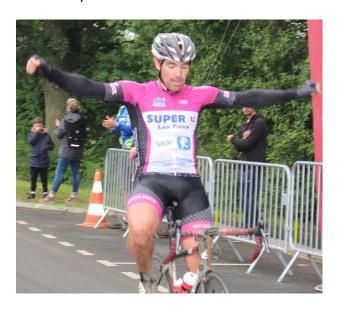
Dépenses scolaires 2018

La commune participe aux dépenses scolaires pour les enfants de maternelle et primaire scolarisés dans les écoles publiques et privés pour un montant annuel de 12 319 €.

LA VIE COMMUNALE

Course cycliste

Le 9 Juin 2018, l'ES Torigni Cyclisme avec l'aide des différentes associations de la commune a organisé une course . La matinée était réservée aux jeunes de l'école de cyclisme, tandis que les départementales 1/2 et les 3/4 s'affrontaient durant l'après-midi.



Le président Louis SIMON était satisfait, une centaine de coureurs engagés, de nombreux spectateurs, qui ont pu se restaurer, saucisses



grillées, frites, et gâteaux étaient proposés par « Les Amis de la Gaieté » et « Les P'tits Loups ».

De nombreuses coupes et gerbes ont été remises aux gagnants des différentes épreuves.

Fort de ce succès, une nouvelle course aura lieu sur le même circuit le 13 avril 2019, espérons que cette fois-ci le soleil sera avec nous.

Repas des ainés

Le 29 septembre 2018, avait lieu le traditionnel repas des anciens.

Après l'office religieux, célébré par le Père Ludovic, Mme & Mr Leclerc nous ont accueilli au Manoir de la Drôme.

39 convives ont apprécié la terrine de canard poivre vert, le sorbet au calvados suivi d'une feuilletine de veau aux champignons, l'assiette de Brie et sa salade, puis le vacherin vanille fraise.

Chaque année, la municipalité invite les Lambervillais et les Lambervillaises âgés de 60 ans et plus. Un colis est remis à ceux qui n 'ont pu participer à cette journée pour cause de maladie ou d'impossibilité de se déplacer.



VIE ASSOCIATIVE

LES P'TITS LOUPS

Onzième année pour cette petite association riche en bénévoles avec un changement de bureau au mois de mars, ainsi, Laure Marguerie, présidente, Rachel Grellier, vice-présidente, Sabrina Ledeme devient trésorière et Marion Bazire, secrétaire.

Pour célébrer le 10ème Noël de l'association, un spectacle de noël avec un magicien avait été présenté aux enfants, pour leur plus grand bonheur.



Tous les membres ont pu aider à la mise en place de cette journée.

Cette année les membres se sont alliés aux autres associations de la commune lors de la course de vélo de Lamberville afin de vendre des friandises.

Le 26 août, un repas moule frite a été organisé sous les tentes derrière la salle des fêtes. Une centaine de personnes y ont participé. Les enfants ont pu profiter des jeux extérieurs, ils avaient accès à un chamboule tout, une pêche à la ligne, un clown arroseur, un puissance 4 et bien d'autres jeux. Un beau moment convivial apprécié de tous.

Le 9 décembre, un gouter de noël sera proposé avec la venue du père noël pour distribuer les cadeaux aux enfants. Sous les yeux de leurs parents et grands-parents.

Projets en cours de réflexion pour l'année 2019 :

- Chasse aux œufs de Pâques
- Bal costumé du carnaval
- Sortie d'été
- •Noël 2019

Merci à tous les participants sans qui cette association ne pourrait pas être

LES AMIS DE LA GAIETE : Calendrier

1er JEUDI DU MOIS LES 34 ADHERENTS SE RENCONTRENT

Chaque mois différentes activités : belote, triomino,..

MARS, JUIN & DECEMBRE REPAS

Nous nous retrouvons autour d'un repas, c'est aussi l'occasion de fêter les anniversaires. Pas de repas en septembre car il y a le repas de la commune.

SEPTEMBRE A JUIN ART FLORAL

Une fois par mois les 17 adhérents de la section Art Floral se réunissent. Un repas a lieu en fin d'année.

Rétrospective 2018

AVRIL

FEDERATION DE LA MANCHE DES CLUBS DE RETRAITES

Quelques adhérents participent à l'assemblée générale.

22 MAI ETRETAT



53 personnes sont parties en car direction Etretat. Après une visite de la ville en petit train un repas nous attendait à Fécamp. L'après-midi nous avons visité le

palais de la Bénédictine. En soirée retour à Lamberville pour un repas dans la salle.

JANVIER GALETTE DES ROIS

Pour bien commencer l'année, la traditionnelle galette des rois.

FEVRIERCRÊPES DE LA CHANDELEUR

Un moment de partage tout en dégustant quelques crêpes.



3 OCTOBRE 2018 CONCOURS DE CHANT

Salle de Condé Espace à Condé-sur-Vire.

16 OCTOBRE 2018 REUNION AVEC LA GENDARMERIE

Quelques astuces pour mieux nous protéger et nous avertir sur tous les dangers.

CONTACT: 02.33.56.76.64

N'hésitez pas à rejoindre le club pour un moment de convivialité, Les Amis de la Gaieté seront heureux de vous accueillir.

LES ANCIENS COMBATTANTS

2018, année commémorative de la guerre 1914-1918 et de notre association UNC. De nombreuses manifestations ont été célébrées auxquelles toutes les générations ont participé ; exemple d'une belle devise « mémoire et solidarité ».

Nous nous somme retrouvés :

- Le 8 mai à St Jean d'Elle pour commémorer la fin de la guerre 1939/1945,
- Le 12 juin au carrefour central de Torigny-les-Villes en souvenir des nombreuses victimes que fit le bombardement de la Ville,
- Le 1^{er} août au village « La Bigne » de Torigny-les-Villes, pour nous recueillir sur les lieux du drame (un obus allemand fit ce jour-là de nombreuses victimes parmi la population qui venait d'être libérée).
- Le 11 Novembre la messe a eu lieu à Condé-sur-vire puis, en compagnie des enfants, la cérémonie c'est terminée par un dépôt de gerbe aux monuments aux morts de Lamberville et de Biéville







• Le 5 décembre l'hommage en mémoire des victimes en Afrique du Nord s'est déroulée à Guilberville et l'après-midi à Saint-Lô.

LE COMITE DES FÊTES

Résumé des activités 2018

Le 10 mars 2018 : La soirée repas

Retour à Biéville dans la nouvelle salle après les travaux d'embellissement, pour cette soirée. Cette Année le traiteur Desvallées de Torigny-les-Villes nous avait préparé un menu poule-au-pot. L'animation a été assurée avec brio par François DUBOURG de Biéville.



Une centaine de personnes ont répondu présent pour ce repas







Le 30 juillet 2018 : 42ème Fête patronale

A Biéville cette année, et avec le retour des vieilles voitures!

Nous avons eu pour la messe le père Philippe, un prêtre africain, de passage, avant de retourner dans son pays le Burkina-Faso.

Nous étions 610 personnes au méchoui sous la tente, pour le repas, suivi comme chaque année des stands de jeux.





LE COMITE DES FÊTES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Fin août, suite à une assemblée extraordinaire, nous avons remodelé les statuts du comité, afin de les mettre à jour (ils n'avaient pas changé depuis 1976, il y avait quelques points à réviser...)

Suite au vote des nouveaux statuts, le bureau a été réélu comme suit :

<u>Président</u>: Bernard FOUSSE (Lamberville)

Vice-présidents: Christian GESCHIER (Biéville)

Martine LEFUR (Lamberville)

<u>Trésorier</u>: Christine SCELLES (Biéville)

<u>Trésorier adjoint</u>: François DUBOURG (Biéville)

Secrétaires: Sindy DUVIVIER (Lamberville)

Louis-Marie GRELLIER (Lamberville)

Calendrier

SAMEDI 6 AVRIL 2019 Soirée repas Salle de Biéville DIMANCHE 28 JUILLET 2019 43ème fête patronale Lamberville

Un grand merci aux bénévoles.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour l'organisation des activités

DIMANCHE 16 FEVRIER 2020 « LES BODIN'S GRANDEUR NATURE »

Réservé aux habitants de Lamberville et Biéville

Au zénith de Caen à 15 h

Enfant (- 12 ans) : 15 €
Adulte : 30 €

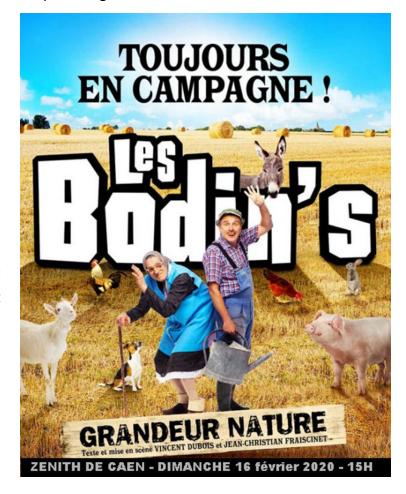
Inscription à la mairie : 02.33.56.56.47 ou Bernard FOUSSE : 06.98.10.51.26

Il vous faudra donner un chèque du montant correspondant, ce qui validera définitivement votre inscription.



Places limitées à 80 places inscrivez-vous rapidement

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS: 28/02/2019





SAINT-LÔ AGGLO



Le PLUi (Plan local d'Urbanisme Intercommunal)

Le PLUi dessinera l'avenir de l'Agglo.

Pour un développement cohérent du territoire, il est essentiel de penser son aménagement pour les années à venir. Le PLUi en ce sens fournira un véritable cadre à la stratégie de développement de l'Agglo. Co-construit avec l'ensemble des élus, habitants et acteurs du territoire, son élaboration s'échelonnera jusqu'en 2022.

LE PLUi, c'est quoi?

Le PLUi est un document cadre qui concerne l'ensemble des communes de l'Agglo.

Son but : préserver un cadre de vie de qualité tout en offrant les conditions idéales à l'attractivité de l'Agglo.

Le PLUi permettra de définir notamment les zones dédiées à la construction de logements, celles réservées aux activités, aux services, aux équipements, au développement économique ou encore les espaces naturels à préserver.



Les ateliers des Espaces Publics Numériques deviennent gratuits pour le grand public

Le réseau de l'Espace Public Numérique permet sur tout le territoire de l'Agglo de :

- ⇒ accéder à Internet et à différents services pour réaliser ses démarches en ligne
- ⇒ s'initier à l'utilisation d'Internet, des outils bureautiques, à la création de documents multimédia (vidéo, photo numérique), à l'utilisation des tablettes grâce à des ateliers thématiques sous la conduite d'animateurs spécialisés.

Un des objectifs de l'EPN est la réduction de la fracture numérique. Les EPN doivent aujourd'hui plus que jamais répondre aux enjeux de l'e-inclusion.

C'est pourquoi les élus de Saint-Lô Agglo ont choisi de mettre en place la gratuité des ateliers EPN pour le grand public.



Assainissement NON COLLECTIF OU AUTONOME en vigueur

Il s'agit d'un système d'assainissement mis en place pour chaque habitation ou pour un petit groupe d'habitations isolés qui ne sont pas desservis. Les eaux usées sont alors traitées sur place (situé sous ou à proximité de la maison) par des installations d'assainissement non collectif.

En application de la loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques, Saint-Lô Agglo a mis en place un **Système Public d'Assainissement Non Collectif** (<u>SPANC</u>) pour contrôler les installations d'assainissement autonome neuves ou existantes.

Contacter le SPANC au 101 rue Alexis de Tocqueville, CS 43708, 50008 Saint-Lô Cedex - Tél. : 02 14 29 00 20

Saint-Lô Agglo gère environ 13 800 installations relevant de l'assainissement non collectif et assure les contrôles suivants :

- Contrôles de conception
- Contrôles de réalisation
- Contrôles diagnostic lors de ventes immobilières
- Contrôles de bon fonctionnement

ENVIRONNEMENT

ZÉRO PESTICIDE

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques aussi appelés produits phytopharmaceutiques évolue. Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public. Le cimetière est également concerné par cette loi.

Des solutions alternatives existent!

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol — cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bio agresseurs — en sont quelquesunes.

Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant!

Les alternatives non-chimiques et les produits de bio contrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de bio contrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bio agresseur et les conditions climatiques.

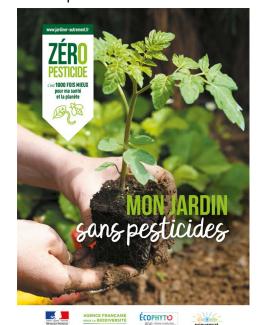
Rapporter vos pesticides!

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il

ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

Déchetterie de Condé

61 Route du Focq 50890Condé-sur-Vire 3 06.86.11.05.30



Quelques conseils!

Pour les plantes isolées

Utiliser une binette ou un outil similaire pour enlever la plante et ses racines.

Utiliser des produits à base d'acides portant la mention « biocontrôle » pour dessécher la partie aérienne de la plante.

Pour les parcelles à désherber

Etouffer les plantes indésirables avec une natte de <u>paillage</u> ou en utilisant d'anciens tapis en fibre naturelle. Laisser ce matériel en place durant 6 mois.

COLLECTE DES DÉCHETS

Vos ordures ménagères

Quel jour?

Votre collecte a lieu tous les jeudis, à partir du 4 février 2019 merci de sortir vos sacs à partir de 6 heures, heure de début de la collecte. Les sacs sortis après la collecte ne seront pas ramassés. En raison des jours fériés le jeudi, vous trouverez ci-dessous les jours de la collecte.

- Samedi 1er juin à la place du jeudi 30 mai,
- Samedi 17 août à la place du jeudi 15 août.

Vos autres déchets

Comment et où trier!

Sur le parking de la mairie il est mis à votre disposition des conteneurs pour le verre, les emballages et le papier. Il est constaté trop d'incivilités lors du tri sélectif. Nous vous demandons de ne plus déposer aux pieds des conteneurs vos déchets qui ne sont pas acceptés, la déchetterie de Condé-sur-Vire, Route du Focq, est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12 h et de 14 h à 18 h.



Adoptez le bon geste!

- •Je ne dépose pas mes déchets au pied des conte- •J'utilise les conteneurs de tri pour déposer mes neurs de tri ou des bacs
- Je sors mes ordures ménagères la veille au soir du Je ne présente pas de cartons à la collecte des emiour de collecte
- Je rentre ma poubelle une fois la collecte effec-
- Je ne mets pas de verre (emballages, bouteilles, pots de confiture, bocaux) dans les ordures ménagères résiduelles,
- déchets,
- ballages ou ordures ménagères mais je les porte en déchèterie,
- Je ne dépose pas d'objets encombrants ou de déchets verts à la collecte mais les dépose en déchèterie.

Couches, papiers gras ou souillés...



Déchets de cuisine (épluchures, restes de repas...)

ENVIRONNEMENT

Barquettes, pots,

sacs et sachets en plastique Polystyrène catalogues, annuaires publicités, merci d'enlever film plastique



www.smpf50.fr

ECO EMBALLAGES

Les déchets verts Le bois

La ferrailleLe carton ondulé

Le textile
 Les encombrants (moquette...)
 Les ampoules, leds et néons

 Les appareils électriques et électroniques lélectroménager, TV, ordinateur...)
 Les déchets spéciaux (peintures, piles, huiles...)
 Les objets encore utilisables pour la filière réemploi Des gravats (briques, vaisselle...)

17

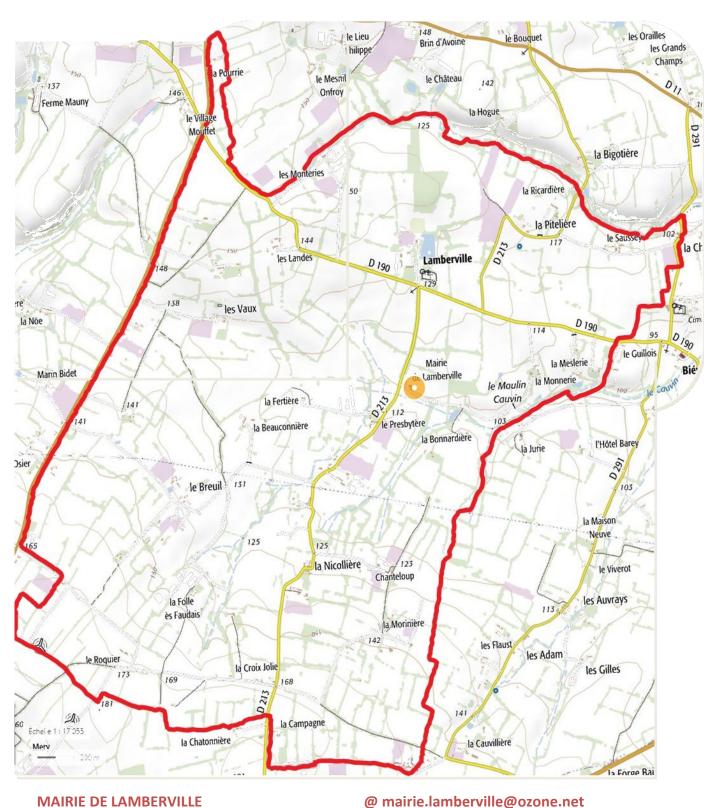
CALENDRIER 1er SEMESTRE 2019

ן		רפעופו		IVIGIO		Avril		Mal		Julli
	7		H	Assemblée V Générale Comite des Fêtes	⊣	١	Σ		1 S	v
	2 S	10	2	S	2	Σ	2 J B	Amis de la gaieté Belote	2 D	Q
	3 D		т	Q	ж	Σ	> 8		3 L	
	4	٦	4	7	4	J Amis de la gaieté J Belote	4 S		4 >	Σ
	2 ⊠	V	5	×	2	^	5 D		2 ⊠	<i>V</i>
	M 9	V	9	N	9	S Fêtes	7 9		e J	Amis de la gaieté Repas
	7]	Amis de la gaieté Chandeleur	7	Amis de la gaieté Repas	7	Q	7		7 \	,
	>		∞	>	∞	7	≥ ∞		8	S
	9 S	10	6	S	6	Σ	f 6		9	D
-	10 D	0	10	Q	10	Σ	10 V		10 L	
-	11 L		11		11	_	11 S		11 M	5
	12 M	V	12	M	12	^	12 D		12 M	V
	13 M	V	13	M	13	S Course cycliste	13 L		13 J]
	14 J		14		14	D	14 M		14	^
	15 V		15	>	15	Т	15 M		15 S	3
	16 S		16	S	16	M	16 J		16 D	D
	17 D	0	17	Q	17	×	17 V		17 L	
	18 L		18	7	18	ſ	18 S		18 M	5
	19 M	V	19	5	19	^	19 D		19 M	5
(4	20 M	V	20 [Σ	20	S	20 L		20 J	_
(4	21 J		21		21	D	21 M		21 V	
(4	22 V		22	>	22	T	22 M		22 S	S
	23 S	10	23	S	23	M	23 J		23 D	D
(4	24 D		24	0	24	Σ	24 V		24 L	
14	25 L		25	7	25	ſ	25 S		25 M	5
(4	26 M	V	26	5	26	>	26 D		26 M	5
(4	27 M	V	27	5	27	S	27 L		27	
	28]		28	ſ	28	D	28 M		28 V	/
			29	>	29	7	29 M		29 S	S
			30	S	30 M		30 J		30 D	0
			_							

CALENDRIER 2ème SEMESTRE 2019

	Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre
_		1	ſ	1	D	<u>_</u>	Σ	П	۸	1 D	
Σ		2	^	2	7	2	M	2	S	2 L	
Σ		3	S	3	Σ	3	Amis de la gaieté Belote	3	Ω	3	
_		4	٥	4	Σ	4	>	4	7	4	
>		2	7	5	Amis de la gaieté Belote	2	- S	2	Σ	5]	Amis de la gaieté Repas de Noël
S		9	N	9	^	9	D	9	M	A 9	
٥		7	\square	7	S	7	7	7	Amis de la gaieté Belote	7 S	
_		∞	ſ	8	D	8	M	8	^	8 D	
Σ		6	۸	6	7	9	M	6	S	1 6	
10 M		10	S	10	Σ	10		10	D	10 M	
11 J		11	D	11	M	11	^	11	٦	11 M	
12 V		12	Г	12	ſ	12	S	12	Σ	12 J	
13 S		13	Σ	13	>	13	D	13	N	13 V	
14 D		14	Σ	14	S	14	T	14		14 S	
15 L		15	ſ	15 [D	15	M	15	۸	15 D	
16 M		16	۸	16	Г	16	M	16	S	16 L	
Σ		17	S	17	Σ	17	ī	17	D	17 M	
_		18	D	18	M	18	^	18	Г	18 M	
>		19	Г	19	ſ	19	S	19	×	19 J	
S		20	Σ	20	^	20	D	20	Σ	20 V	
D		21	M	21	S	21	П	21) l	21 S	
_		22	ſ	22 [D	22	Σ	22	^	22 D	
Σ		23	۸	23	П	23	M	23	S	23 L	
Σ		24	S	24	Σ	24	ſ	24	D	24 M	
_		25	D	25 N	M	25	^	25	П	25 M	
>		26	П	26	ſ	26	S	26	Σ	26 J	
S		27	M	27	^	27	D	27	Σ	27 \	
٥	Fête patronale LAMBERVILLE	28 [M	28	S	28	Г	28	ſ	28 S	
_		29	ſ	29 [D	29	Σ	29	>	29 D	
30 M		30	٨	30	П	30	×	30	S	30 L	
31 N		21	u	L		_	_	L		,	

PLAN DE LA COMMUNE



MAIRIE DE LAMBERVILLE
5 La Mairie
50160 LAMBERVILLE

02.33.56.56.47

Permanences:

le vendredi de 13 h à 16 h 30

Site web: www.lamberville.fr

Mr Le Maire le mercredi de 19 h à 20 h